

**FICHE DE DEMANDE D'ABSENCE DU CORPS MEDICAL.
INTERNES, RESIDENTS ET ETUDIANTS
Centre Hospitalier Universitaire de Pointe-à-Pitre/Abymes
Direction des Affaires Médicales et du Système d'Information**

Identification du demandeur
 NOM, prénom :
 Grade :
 Service :
 Pôle :

Période de la demande d'absence
 année : au inclus
 du au

Motif de la demande (cocher et indiquer le nombre)

..... Jours de congés annuels
 Jours RTT
 Congé bonifié
 Récupération de gardes du
 Jours de congés formations (joindre inscription ou convocation)
 Autres motifs.....

est rappelé qu'il ne peut être autorisée d'absence supérieure à 31 jours consécutifs (personnel médical) ou 24 jours consécutifs (internes), à l'exception de l'absence pour congé bonifié cumulée aux congés annuels oratoires hospitalier temps plein titulaire) ou dans le cadre du compte épargne temps.

Informations obligatoires (cocher le case)

Je me suis assuré(e) que le ne figurais à aucun tableau de garde ou d'astreinte
 Ma garde, mon astreinte du sera assurée par.....
 Je vous informe que le sera remplacé(e) pendant mon absence par :
 NOM, prénom :
 Service :
 Abymes, le

Signature du demandeur,
 Validation Le Directeur Adjoint,
 Le Chef de service, Le chef de pôle,

Tableau récapitulatif réservé à la Direction des Affaires Médicales

Reliquat à prendre		Pris	Reste
N A T U R E	CA		
	RTT		
D U C O N G E	C Form		
	Réc GardTA		
	C Bonif		
C E T	Autres		
	Temps épargné	pris	Solde

Je ne dispose pas de compte épargne temps.
 Je demande l'ouverture d'un compte épargne temps avec versement de mes reliquats de congés à hauteur de 30 jours par an (préciser nature et nombre de jours)
Rappel : Alimentation à hauteur de 30 jours par an soit par 5 jours de congés annuels, tout ou partie des jours RTT, temps additionnel ou récupération de gardes